

Décembre 2017

BULLETIN MUNICIPAL THENIOUX



Dans ce numéro

Le mot du Maire.....	2
Commission travaux.....	3
Commission finances.....	6
Informations municipales..	7
Du côté des associations...	
16 à 27	
Numéros d'urgence	28
Etat civil.....	28

Crédit photo couverture: Thierry MARTROU - Cafeine



Le Maire,
les Adjoints,
le Conseil Municipal
et les
employés communaux
seraient honorés
de votre présence lors
de la cérémonie des
vœux qui aura lieu
**le samedi 13 janvier
2018
au Foyer Rural
à 11 heures.**



Le mot du Maire

2017 a été une année de reprise des investissements dont vous verrez le détail dans le travail de la commission travaux. 2017 a été aussi l'année où le site internet qui était obsolète a été repensé entièrement avec l'aide d'une société spécialisée. Vous y trouverez toutes les informations sur la commune et les documents administratifs avec un visuel qui met la commune en valeur. Nous serions très contents d'avoir votre avis sur ce site pour le faire évoluer.

Le 1^{er} janvier 2017, la loi sur l'interdiction pour les communes et les collectivités d'utiliser les produits phytosanitaires a été promulguée. La commune a été contrainte, comme toutes les autres, de s'adapter à cette nouvelle norme. Nous avons fait l'acquisition d'un brûleur qui s'avère efficace pour les petites surfaces, mais difficile d'utilisation sur l'ensemble des accotements de la commune. Les trottoirs ont été entretenu avec une débroussailleuse, ce qui représente une masse de travail importante. Le conseil municipal a décidé d'essayer la végétalisation des trottoirs avec un gazon spécial à pousse lente et des fleurs de pied de mur au bord du parking paysager et dans la montée de la rue de la cave. Si cet essai est concluant, nous envisagerons d'étendre cette pratique à d'autres endroits de la commune. Nous allons aussi essayer le balayage mécanique des caniveaux et des rues du village pour enlever les mauvaises herbes.

L'année prochaine, nous referons la toiture de la partie ancienne de la mairie. L'état, avec la dotation d'équipement des territoires ruraux qui subventionne à 30% ces travaux, et le conseil départemental qui nous accorde 15% nous aident et vont permettre la réalisation de cette rénovation.

La grande nouveauté sera le début de la suppression de la taxe d'habitation pour plus de 80% de nos concitoyens. C'est peut-être une bonne nouvelle pour certains, mais les communes ne seront plus maîtresses de leurs finances, l'état remplaçant une taxe évolutive et dynamique par une dotation bloquée. Nous devons encore une fois nous adapter à une baisse du budget des communes !

Je souhaite à tous une bonne année, une santé florissante et je serai honoré, avec le conseil municipal, de vous rencontrer au foyer rural le samedi 13 janvier 2018 à 11 heures pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Bonnes fêtes !

Le Maire,

Paul PIÉTU

Commission voirie et travaux

Le plus gros chantier de l'année pour notre commune a été cette année celui de l'école : abaissement des plafonds et isolation de ceux-ci avec éclairage LED pour les deux classes primaires et pour la maternelle peinture et changement d'éclairage. En plus du confort apporté aux enfants et enseignants, ces travaux se traduiront par des économies d'énergies très importantes.

Les travaux ont été réalisés par deux entreprises locales et financés par des subventions du SDE, par l'enveloppe parlementaire du Sénateur Mr Pillet (1) ainsi que par nos fonds propres. Ces réalisations ont été effectuées sans emprunts. (2)

Merci à tous pour cette belle réalisation pour un coût total de 31000 € (3)

- (1) L'enveloppe parlementaire a depuis été supprimée par le gouvernement (suppression soutenue par la députée de la circonscription). Sans la subvention du parlementaire, nous aurions dû emprunter ce qui se serait traduit par une augmentation des impôts.
- (2) La suppression de la taxe d'habitation sera à n'en pas douter un mauvais choix pour nos finances locales. Ce que nous avons réalisé ne pourra plus se faire.
- (3) Il n'y a pas de neutralité lors des votes de vos élus. Le choix ou le non choix lors des élections a toujours des conséquences que chacune et chacun doit assumer.

Pour l'année 2018 d'autres chantiers viendront s'ajouter aux travaux d'entretien de la commune:

- Toiture de la mairie
- Portail du cimetière
- Réfection des routes (demande auprès de la Communauté de communes)
- Installation et entretien de nouveaux panneaux de circulation
- Pose de nouvelles tables de pique-nique le long du canal

Vous trouverez sur la double page suivante quelques photos des travaux réalisés cette année.

Pour la commission travaux
Alain SOBLAHOVSKY

Commission voirie et travaux

Maire adjoint chargé de la commission :

M.SOBLAHOVSKY Alain

Membres :

Messieurs CHESNEAU
Marcel, BLANCHET
Fabien, HAELEWYN Cyril,
LOUAT Bruno, LEFEVRE
Audric

Contact:

 mairie.thenioux@orange.fr

Commission travaux

Commission voirie et travaux

Maire adjoint chargé de la commission :

M.SOBLAHOVSY Alain

Membres :

Messieurs CHESNEAU Marcel, BLANCHET Fabien, HAELEWYN Cyril, LOUAT Bruno, LEFEVRE Audric

Contact:

 mairie.thenioux@orange.fr



Syndicat d'eau : route des tripaudières renforcement des canalisations



Réfection par gravillonnage d'une impasse chemin de bois brun : financement par la commune



Pose de stop route des tripaudières



Jardin public : réfection d'un tarare (merci à Mr et Mme Navet pour leur don) ainsi qu'à David pour sa réfection et le fleurissement.



Entretien des chemins communaux chemin de la fontaine, etc... Empierrement plus de 20 camions et l'égaiation ont permis de rénover ces voies communales. Merci à tous ceux qui ont contribué à ces travaux.





Réfection de la couverture de la chapelle avec la complicité de notre employé Pascal et l'aide de l'association Patrimoine Communal Développement Culturel Thénieux (APCDCT)

Merci à tous!

En 2018, le plus gros chantier sera celui de la couverture de la mairie. Le portail du cimetière sera refait, des panneaux de circulation seront achetés et installés. La communauté de communes a été sollicitée pour la réfection des routes. De nouvelles tables de pique-nique seront installées le long du canal (financement communauté de communes)

*L'école a été en chantier tout l'été: refection, peinture et réaménagement de la classe maternelle et creation de faux plafonds avec éclairage LED dans les classes primaires.
Un investissement de 31000 € pour la commune sans recours à l'emprunt.*

Rénovation de la classe maternelle



Installation de faux plafonds et d'éclairages LED dans les classes primaires

Commission finances

Commission finances

Maire adjoint chargée de la commission :

Mme PIÉTU Delphine

Membres :

Mme BLANCHARD Sophie,
Messieurs GAUTRAT Gilles,
CHESNEAU Marcel,
BLANCHET Fabien,
SOBLAHOVSKY Alain

Contact:

 mairie.thenioux@orange.fr



Nous rappelons aux associations qu'elles peuvent faire une demande de subvention (formulaire en mairie) afin que nous les accompagnions sur des projets précis.

La commission finances se réunit régulièrement afin de faire le point sur le budget. Cette année a été pour notre commune une année durant laquelle nous avons relancé les investissements. L'emprunt contracté pour la construction du foyer rural est arrivé à son terme (l'annuité était de 22 000 euros) ce qui nous a permis de faire d'importants travaux notamment à l'école qui en avait bien besoin mais aussi sur les chemins, la voirie...tout cela sur nos fonds propres et sans recours à l'emprunt. Nous avons également repensé complètement le site internet de la commune n'hésitez pas à le visiter et à nous apporter vos contributions. (site: thenioux.fr)

La fin d'année a été source de dépenses imprévues devant lesquelles il nous a fallu faire des choix: les radiateurs de la cantine scolaire sont tombés en panne et il nous a fallu rénover complètement le logement communal au-dessus de la mairie laissé par son ancien occupant dans un très mauvais état. Nous avons donc priorisé les dépenses et en avons reporté en 2018. (achat de panneaux de signalisation, chauffage de l'église...)

L'an prochain de nouveaux investissements ont été proposés par la commission travaux notamment la toiture de la mairie. Le groupe de pilotage en charge de l'organisation de la semaine scolaire fera des propositions notamment sur la poursuite des NAP (nouvelles activités périscolaires). Nous étudierons toutes ces propositions lors de l'élaboration du budget.

Nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui d'élaborer nos orientations budgétaires puisque nous n'avons aucune information des services de l'état sur notre dotation forfaitaire (annoncée à la baisse par le gouvernement) ainsi que sur les répercussions de la suppression de la taxe d'habitation (celle-ci devrait être compensée à l'euro près pour cette année mais quid des années futures? L'expérience montre qu'à chaque fois que nous recevons une compensation celle-ci diminue d'année en année)

Au delà de l'exercice comptable c'est une question de fond qui est posée aujourd'hui. En réduisant les dotations aux communes celles-ci voient leurs marges de manœuvre fortement diminuées, il nous sera de plus en plus difficile d'investir et de mener à bien les choix du conseil municipal pour notre commune.

En attendant, nous nous efforcerons, dans la mesure de nos possibilités, de réaliser les investissements nécessaires au bien vivre de chacun.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes et une excellente année 2018.

Pour la commission finances
Delphine PIÉTU

INFORMATIONS MUNICIPALES

L'école, le restaurant scolaire et l'accueil avant et après la classe

Heures d'ouverture de l'école:

8h20– 11h30 et 13h-15h15

Accueil avant et après la classe: 7h30 - 8h20 et 15h15 -18h

NAP: lundi et vendredi 15h15 -16h15

L'école...

Contact:

Ecole Primaire Publique

51 route de Tours

18100 THÉNIOUX

☎ 02 48 52 02 39

✉ ec-thenioux@ac-orleans-tours.fr

Un comité de pilotage (composé d'enseignants, d'élus et de parents) a été mis en place afin d'étudier l'organisation de la semaine à la rentrée 2018. Ce groupe étudie également la possibilité (ou non) de maintenir les NAP qui font l'unanimité auprès des enfants et des parents. Un questionnaire auprès des familles va être réalisé puis étudié. Les décisions seront prises en mars.

Prix des repas au restaurant scolaire:

- Prix d'un repas pour un enfant : 2.65 €
- Prix d'un repas pour deux enfants de la même famille: 2.60€
- Prix d'un repas pour trois enfants (ou plus) de la même famille: 2.55 €

Prix de l'accueil avant et après la classe:

Quotient familial (CAF) inférieur à 335

Prix matin: 1.15 €

Prix soir: 1.65 € avec goûter

Prix soir sans goûter (de 15h15 à 16h): 1€

Prix journée: 2.35 €

Quotient familial (CAF) compris entre 335 et 581

Prix matin: 1.20 €

Prix soir: 1.70 € avec goûter

Prix soir sans goûter (de 15h15 à 16h): 1€

Prix journée: 2.40 €

Quotient familial (CAF) supérieur à 581

Prix matin: 1.25 €

Prix soir: 1.75 € avec goûter

Prix soir sans goûter (de 15h15 à 16h): 1€

Prix journée: 2.45 €

Le restaurant scolaire

Deux services sont organisés chaque jour :

- 11h30 déjeuner de la classe de maternelle
- 12h10 déjeuner des classes de primaire

☎ 02 48 51 49 98

L'accueil avant et après la classe

Horaires d'ouverture:

7h30-8h20 et 15h15-18h00

Aucune inscription n'est nécessaire il suffit de prévenir les enseignants le matin.



MÉMO TRI

LES EMBALLAGES



Bouteilles
et flacons
en plastique



Boîtes
métalliques



Cartons, papiers
(journaux,
magazines,
enveloppes...)



Briques
alimentaires

INUTILE
DE LAVÉ LES
EMBALLAGES,
IL SUFFIT DE
LES VIDER !

TRI SÉLECTIF



ATTENTION AUX ERREURS DE TRI :

Polystyrène, sacs et films en
plastique, pots de yaourt, crème
fraîche, fromage blanc, etc.



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



Le reste de vos
déchets dont :

- sacs et films
plastiques,
- pots de yaourt,
de crème fraîche,
de fromage blanc
- barquettes
contenant
des restes,
- petits
emballages,
- polystyrène,
- couches bébé,
etc.

Tout ce qui ne peut
pas être trié.
Cette liste n'est
pas exhaustive.



EN CAS
DE DOUTE,
CONTACTEZ
LES
AMBASSEURS
DU TRI



LE VERRE



Pots en verre



Bocaux
en verre



Bouteilles
en verre



On pose
uniquement
en toute les,
parmi les bocaux
ou en verre sans
les couvercles
et sans les
bouchons



ATTENTION AUX ERREURS DE TRI :

bouchons, couvercles,
cristalle, amorce...



APPORT
VOLONTAIRE

VERRE

LE TRI MALIN



LES BOUCHONS

Bouchons plastiques : Les bouchons de
produits ménagers, les bouchons de
médicaments sont refusés.
Ils sont envoyés dans les poubelles.
Bouchons liège : Collecte des bouchons en
liège et en liège.
Ils sont envoyés dans les poubelles.
Ils sont envoyés dans les poubelles.



LES DASRI

Collecte des déchets dangereux. Le DASRI
Réfuser. Interdiction pour les particuliers de
se débarrasser eux-mêmes.
Déchets dangereux, liquides, solides, etc.



LES RADIOGRAPHIES

Collecte de films et de plaques argentiques.
Sauf les radiographies des animaux.



LES INSTRUMENTS D'ÉCRITURE

Acceptés : stylos, marqueurs, feutres,
crayons, crayons, crayons, crayons, crayons,
Rebrous : règles, colle, gommes, ciseaux, etc.

Les fêtes de fin d'années sont gourmandes ... en déchets pensez
à l'environnement: triez!

INFORMATIONS MUNICIPALES

Calendrier des vacances scolaires

CALENDRIER SCOLAIRE

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans- Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Reprise des cours : vendredi 1er septembre 2017		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 4 septembre 2017		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 21 octobre 2017 Reprise des cours : lundi 6 novembre 2017		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 23 décembre 2017 Reprise des cours : lundi 8 janvier 2018		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 10 février 2018 Reprise des cours : lundi 26 février 2018	Fin des cours : samedi 24 février 2018 Reprise des cours : lundi 12 mars 2018	Fin des cours : samedi 17 février 2018 Reprise des cours : lundi 5 mars 2018
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 7 avril 2018 Reprise des cours : lundi 23 avril 2018	Fin des cours : Mercredi 25 avril Reprise des cours : Lundi 14 mai	Fin des cours : samedi 14 avril 2018 Reprise des cours : lundi 30 avril 2018
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 7 juillet 2018		

Thénieux est en zone B

Cette année, toutes les personnes ayant connu 1953 sont conviées au repas annuel offert par le CCAS

A retenir...

Le Maire, le Conseil Municipal, les bénévoles du Comité Communal d'Action Sociale invitent tous les habitants qui ont connu l'année 1953 au repas annuel qui aura lieu le samedi 24 mars 2018 à 12 heures 30 au foyer rural.

Le samedi 26 mai 2018, le Comité Communal d'Action Sociale offrira à tous les habitants un apéritif au foyer rural pour fêter les mamans.

La Municipalité, la FNACA et les Anciens Combattants vous convient aux cérémonies commémoratives des :

- 19 mars 1962
- 8 mai 1945
- 11 novembre 1918

Place de la mairie (monument aux morts).
À 10h45

Le centre de loisirs de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry (pôle rural)

Renseignements et inscriptions :

Communauté de Communes
Vierzon Sologne Berry
Service Enfance et Jeunesse
37, rue du haut bourg
18310 Genouilly

☎ 02 48 52 96 41

Fax : 02 48 52 96 42

✉ centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr

Retrouvez tous les renseignements que vous cherchez (horaires des navettes, tarifs, activités durant les vacances...) sur le site de la communauté de communes :

<http://www.cc-vierzon.fr/enfance-jeunesse/centre-de-loisirs-de-vallees-vertes/>



INFORMATIONS MUNICIPALES



Le service enfance jeunesse de la communauté de communes

Le service Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry organise diverses activités pour les enfants et les jeunes tout au long de l'année.

LE CENTRE DE LOISIRS a accueilli cette encore, plus de **200** enfants, entre les mercredis après-midi, les petites et les grandes vacances. Ils ont participé à différentes activités :

Les Mercredis : jardinage, cuisine, activités manuelles, jeux de société, bricolage, couture, sortie au marché de Noël, échanges avec l'EHPAD de Graçay, ...

Petites Vacances : sortie à Disneyland, journée inter centre à Vierzon et à St Eloy de Gy, semaines à thèmes, sorties équitation et bowling, défilé d'Halloween, participation au carnaval intercommunal, cinéma, et divers sports, piscine à vagues, cinéma, ...

Grandes Vacances : les camps équitation, un camp sports et nature, un camp 11-13 ans à Lathus, un camp 14-17 ans sur la côte atlantique, spectacle des enfants du centre, des sorties hebdomadaires à la piscine de Graçay et diverses activités proposées par l'équipe d'animation, tir à l'arc, semaines à thème, ...

SÉJOUR AUX SPORTS D'HIVER 2018 (12-17 ans)

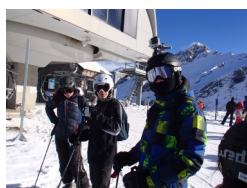
Le séjour aux sports d'hiver aura lieu du 5 au 9 mars 2018, dans le massif central, au Lioran (Super-Lioran). **23 jeunes** profiteront de ce séjour, pour la somme de 160,00 € (Acompte de 60,00 € à l'inscription)

Présentation du séjour et préinscriptions :

Vendredi 8 décembre 2017 à 19h00

Au centre de loisirs, à Genouilly

*Possibilité de faire du snowboard (à préciser lors de l'inscription). **Minimum 8 jeunes.***



INFORMATIONS MUNICIPALES

L'ESPACE JEUNES est ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans (moyennant une adhésion annuelle de 20€) depuis février 2016. Il est ouvert tous les mercredis de 15h à 18h et tous les vendredis de 18h30 à 20h30. 60 jeunes sont inscrits et le fréquentent régulièrement à tour de rôle.



Actions 2017 : séjour au ski, séjour été, sorties à Disneyland, après-midi sportif, soirée « sports Fluo », journée sportive au gymnase, participation au carnaval (danse), journée Piscine et Bowling, sortie au karting de Salbris, Patinoire à Issoudun, soirée crêpes, après midi « overboard », sortie cinéma, Rencontre Baseball (jeunes / équipe d'animation),



A venir : Marché de Noël de Vierzon le 20 décembre + bowling et jeux en fête, et soirée Pizzas le vendredi 22 décembre.

N'hésitez pas à nous rejoindre!

Service enfance
et jeunesse

02 48 52 96 41

[Centre-loisirs-pr@cc-
vierzon.fr](mailto:Centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr)

[Facebook:](#)

mathieuespacejeunes
et
nicolasespacejeunes

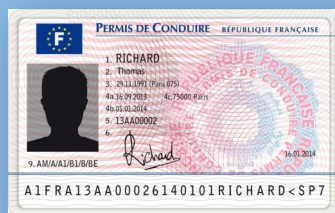
Toutes vos démarches administratives sont en ligne

www.cher.gouv.fr rubrique

Mes démarches en un clic:

www.demarches.interieur.gouv.fr

www.service-public.gouv.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Dématérialisation des procédures relatives aux certificats d'immatriculation et aux permis de conduire

Les démarches concernant les cartes grises et les permis de conduire peuvent désormais être réalisées directement par internet depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, via la page d'accueil du site de l'Etat dans le département du Cher

www.cher.gouv.fr, rubrique *Mes démarches en un clic* ou sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) à l'adresse suivante :

www.ants.gouv.fr

Vous devez vous connecter soit via un compte personnel France Connect certifié et sécurisé (identifiant et mot de passe ameli.fr, impots.gouv.fr ou idn.laposte.fr sont nécessaires), ou à défaut en créant un espace personnel ANTS sécurisé par un identifiant et un mot de passe.

Les démarches peuvent requérir un paiement qui se fera selon le cas au moyen d'une carte bancaire ou par l'achat de timbres fiscaux électroniques, disponibles à la vente en bureau de tabac ou sur le site www.timbres.impots.gouv.fr

Si vous ne disposez pas d'un accès à Internet, vous pouvez vous rendre à la Maison de l'État de Vierzon (sous-préfecture).

Sur: cher.gouv.fr/Demarches-administrativesNos-demarches-en-ligne-Un-reseau-de-proximite-pour-vous-accompagner :

vous trouverez la liste et les coordonnées des points d'accueil numérique dans le Cher

- Pour les certificats d'immatriculation, il est rappelé que les démarches peuvent également être effectuées directement par un professionnel de l'automobile habilité.
- Pour les permis de conduire, les auto-écoles peuvent accompagner les usagers dans leurs démarches (inscription, délivrance 1er permis, extension).

Les guichets de délivrance des certificats d'immatriculation et des permis de conduire seront progressivement fermés au public. Plus aucune demande de certificat d'immatriculation, ni de permis de conduire n'est acceptée en préfecture ou dans les maisons de l'État, **depuis le 6 novembre 2017.**

INFORMATIONS MUNICIPALES

Mes démarches pour...

La carte nationale d'identité (CNI) et les passeports:

Depuis mars 2017, la procédure de délivrance des CNI a été simplifiée et traitée selon les modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. Les usagers doivent désormais se rendre dans une des communes équipées d'une station de recueil de passeports, communes dont Vierzon fait partie.

Cette simplification a généré une augmentation importante du nombre de dossiers de CNI enregistrés par la ville de Vierzon (+ 35 % en moyenne).

Afin de gérer au mieux cette augmentation et limiter le temps d'attente des usagers, la mairie de Vierzon travaille **sur rendez-vous**.

Pour toute demande vous devez dorénavant vous adresser à la mairie de Vierzon au 02 48 52 65 00 n'hésitez pas à les appeler pour être renseigné des pièces à fournir en fonction de votre situation.

Pour toute demande
de passeport ou de
carte d'identité

Mairie de Vierzon :

☎ 02 48 52 65 00



Liens utiles:

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>: démarches liées au certificat d'immatriculation (duplicata, déclaration de cession, changement d'adresse, changement de titulaire).

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> : démarches liées au permis de conduire (inscription au permis de conduire pour passer les examens (première inscription ou nouvelle catégorie), demande du premier titre après réussite à l'examen (primata) ou à la formation (**AM**), demande de titre après réussite suite à annulation ou invalidation, demande de titre suite à une suspension de permis, demande de fabrication d'un nouveau permis dans les cas de réussite à l'examen du permis de conduire (nouvelle catégorie), perte ou vol du permis, détérioration du permis, fin de validité du permis dont le renouvellement nécessite un avis médical, expiration de la durée de validité, changement d'état civil, conversion de brevet militaire, validation de titre ou diplôme professionnel, formation (B96, code 78).

www.timbres.impots.gouv.fr

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-immatriculer-mon-vehicule>:
liste des professionnels habilités

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

La loi a imposé aux communes de créer un service public d'assainissement non collectif (SPANC), organisme qui est chargé :

- d'établir le diagnostic des installations d'assainissement non collectif sur le territoire
- d'effectuer les contrôles périodiques des installations existantes
- de vérifier la conformité des installations d'assainissement non conforme lors d'une construction neuve ou lors d'une réhabilitation d'une installation non conforme.

Pour financer ce service, le syndicat d'eau qui gère le SPANC a institué une redevance de 22 € par an et par habitation, redevance qui permet d'effectuer les contrôles et de couvrir les frais de gestion du service.

Pour ceux qui le désirent, le SPANC peut aussi assurer le service d'entretien (vidange périodique). Les adhérents de cette option paient 75 € par an (22 € de base + 53 € d'entretien).

Pour tout renseignement, adressez-vous à la mairie.

**Le Maire,
Paul PIETU**

Dates à retenir:
(foyer rural le matin)

- 13 février 2018
- 10 avril 2018
- 5 juin 2018
- 9 octobre 2018
- 4 décembre 2018



La Maison de l'Oasis



La **Maison de l'Oasis** se déplace à Thénieux au foyer rural pour des moments:

- de rencontre pour tous les enfants, de la naissance à 6 ans, accompagnés d'un adulte familial (parent, grands-parents, assistante maternelle...). Les futurs parents sont les bienvenus.
- En accès libre, sans inscription préalable, gratuit et confidentiel. Des professionnelles de la petite enfance et de la famille sont présentes pendant ces temps de rencontre.

Itinérance financée par la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry

INFORMATIONS MUNICIPALES

L'ADMR recrute...

Nos valeurs:

Proximité - Universalité
Citoyenneté - Respect de la personne



Vous souhaitez aider les autres? Permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie ?

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.



Rejoignez nous,
envoyez vos lettres de
motivation et CV à
info.fede18@admr.org

Devenez bénévole

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en forcément une qui vous intéresse !

L'ADMR est là pour vous soutenir !!

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne (Toilette, repas, habillage...)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

Contactez nous au 02 48 24 03 07 ou via notre site internet www.fede18.admr.org

Pour vous aider...

- L'association d'aide et de service à domicile FACILAVIE peut vous accompagner au domicile et vous aider au quotidien.

N'hésitez pas à les contacter.

☎ 02 48 23 06 77

- L'EHPAD Georges DAUDU de Châtres sur Cher organise un portage de repas à domicile. Pour tout renseignement:

EHPAD Georges DAUDU

Chemin des Varennes

41320 Châtres sur Cher

☎ 02 54 98 16 16



☎ 02 48 23 06 77

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Le CRAC

Le CRAC

Présidente:

Mme HUGUET Sylvie

☎ 06 64 76 26 96

✉ sylvie.thenioux@orange.fr

Vice -Présidente :

Mme PIETU Delphine

Secrétaire :

Mme PORTE Raymonde

Secrétaire adjointe :

Mme LAURENT Christiane

Trésorière : Mme FORICHON

Michèle

Trésorier adjoint :

M. GAUTRAT Gilles

Le C.R.A.C. poursuit son but : favoriser les animations de loisirs et de culture dans la commune.

Je remercie toutes les personnes, qui ayant l'envie de faire vivre le village s'activent afin que subsistent les manifestations prévues.

6^{ème} carnaval

Les enfants déguisés ont défilé dans les rues du village sonnant aux portes et ce sont des kilos de friandises qui leur ont été offerts et qu'ils ont pu partager en dégustant des gâteaux en arrivant au Foyer Rural. Merci à toutes les personnes qui ont offert les friandises.



18^{ème} Salon Amat'Arts

Claudine THOUVENIN était notre invitée d'honneur. Ce salon est un lieu d'échanges entre artistes locaux et régionaux qui contribue à ouvrir le re-

gard des visiteurs sur l'œuvre d'art.

Une vingtaine d'artistes amateurs en peinture et artisanat, sculpture ainsi que notre atelier fil en aiguille nous ont fait le plaisir d'exposer.

3 prix peinture, 1 prix artisanat / sculpture ont été attribués ainsi qu'un prix public, un prix encouragement du CRAC.

1^{er} prix peinture à

Mme Marie Claude BUF-FET

de LA CHAPELLE ST URSIN

Prix artisanal/ sculpture à

Mme Marie Jeanne SAEZ de THENIOUX

Le prix d'encouragement du CRAC à l'atelier Fil en Aiguilles

Le public a décerné son prix à Mme Chantal GRUSS de THENIOUX



Madame Chantal Gruss a reçu le prix du public.



La journée de la fête nationale

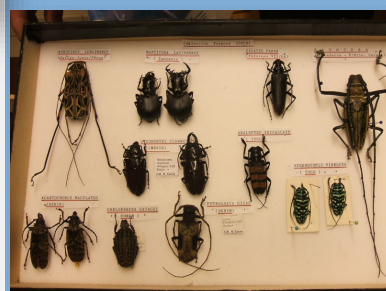
La soirée a débuté avec l'apéritif républicain offert par la municipalité, suivi d'un repas champêtre organisé par l'Auberge de la Coquelle.

Les enfants et parents ont reçu des lampions pour effectuer la retraite aux flambeaux avant que le public puisse apprécier le feu d'artifice. La soirée s'est terminée fort tard sur la piste de danse au son de la musique du DJ GIGI.



Exposition de coléoptères de Monsieur Couchy

Les 4 et 5 novembre vous avez pu découvrir l'exposition riche en variétés de coléoptères de diverses couleurs et de beaux papillons de M. Raymond COUCHY passionné d'insectes.



Riche collection de coléoptère

Thanalogies



Nous avons fini notre année avec un repas / spectacle le 18 novembre.

Je remercie les responsables des associations d'avoir pu réunir leurs membres pour venir passer une soirée avec le théâtre Avaricum.

Une centaine de personnes a applaudi, la pièce de théâtre Inventaires écrite par Philippe Minyana.

Calendrier des manifestations du CRAC

- **Samedi 10 mars 2018:** Carnaval
- **Dimanche 8 avril 2018:** brocante
- **Mercredi 19 mars 2017:** cérémonie commémorative (avec la mairie)
- **Mardi 8 mai 2018:** cérémonie commémorative (avec la mairie)
- **Du 8 au 17 juin 2018:** Salon Amat'arts
- **Vendredi 13 juillet 2018:** Fête Nationale (avec la mairie)
- **Dimanche 11 novembre 2018:** cérémonie commémorative (avec la Mairie)
- **16,17 et 18 novembre 2018:** Thanalogies

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Le restaurant scolaire

La mairie gère le personnel et les bâtiments alors que l'association s'occupe de la composition des menus (qui tournent sur huit semaines) de la facturation au famille et des achats. Dans la mesure du possible les produits en circuit court sont privilégiés ainsi la viande est quelques fois achetée chez M. Haelewyn de Thénieux qui propose en plus une viande certifiée bio.

Les repas sont préparés sur place par Mme Nelly DEMAJEAN, cuisinière. Elle est aidée par Mme Ginette DOUARD (service et vaisselle) mais aussi par Mme Christina KNECHT (service uniquement).

Les enseignants déjeunent avec les enfants et assurent la surveillance des repas et de la pause après déjeuner.

En septembre 2017 l'assemblée générale de l'association a décidé de privilégier encore plus l'alimentation raisonnée et les circuits courts. Le travail est en cours pour trouver des fournisseurs locaux.

Le restaurant scolaire

Présidente:

Mme ANTONI Déborah

Vice président:

M. HAELEWYN Jérôme

Trésorière:

Mme FORICHON Michelle

Trésorier adjoint:

M. RIOU Julien

Secrétaire:

Mme PIETU Delphine

Secrétaire adjoint:

M. CHESNEAU Marcel

Contact:

✉ ec-thenieux@ac-orleans-tours.fr

CRAC : club de fils en aiguilles

Venez nous rejoindre dans un cadre chaleureux et sympathique! Au programme: dentelle au fuseau et broderie.

Que vous soyez expérimentée ou débutante venez partager notre passion!

***Rendez-vous tous les jeudis de 14 heures à 20 heures
salle du CRAC (PN 148)***

Ensemble vocal Thanalogien

Le chant des champs

Voilà six ans que notre groupe existe. Nous avons choisi la variété française, mais aussi les chants traditionnels qui font partie du patrimoine culturel de notre pays. Nous prenons un grand plaisir à les découvrir et à vous les faire connaître.

Nous nous réunissons tous les lundis de 14 à 16 heures au foyer rural. Si vous avez le désir de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter :

-Michelle Forichon au 02 48 71 34 74

-Arlette Brault au 02 48 52 01 61

La cotisation est de 5 € par mois et par personne, gratuit pour tous les scolaires.

Contact:

Mme COILLARD Brigitte

✉ coillardbrigitte@hotmail.fr



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Les Amis de l'École

Les Amis de l'école

Présidente:

Mme BOURSET Emmanuelle

Vice présidente:

Mme LACROIX Charlene

Trésorier:

M. GIRARDEAU Gérald

Trésorier adjoint chargé de la gestion de l'accueil avant et après la classe:

M. BOURSET Fabien

Secrétaire:

Mme PIETU Delphine

Contact:

✉ manue.fabien@hotmail.fr

L'association des Amis de l'école organise des manifestations dont les bénéfices permettent d'organiser des activités pour les enfants de l'école. Ainsi, tout au long de l'année pendant ou hors du temps scolaire les élèves vont au cinéma, voir des spectacles font des sorties sportives et culturelles. L'association a des relations privilégiées avec le Père Noël qui apporte chaque année des cadeaux et offre un spectacle aux petits et aux grands.

Cette année les élèves profiteront de la neige à Super Besse, au programme ski alpin, balade en raquettes, visite de fromagerie... et surtout plein de souvenirs et de choses à découvrir. Ce séjour va coûter un peu plus de 17000 euros pour les 53 élèves participant et seulement 105 euros (par enfant) à la charge des familles. Nous allons solliciter le Conseil Départemental, la Communauté de Communes et divers organismes mais resteront à la charge de l'association 10000 euros ! Nous comptons sur vous pour faire bon accueil à nos divers manifestations (vente de calendriers, de chocolats...) afin de ne pas rogner sur les autres sorties.

C'est grâce à la volonté et à l'investissement de quelques bénévoles, pour la plupart en activité et des enseignants, que cette association existe.

Même si vous avez peu de temps, que vous soyez parents, grands-parents ou autre n'hésitez pas à nous rejoindre !

Si vous ne pouvez participer de manière directe, vous pouvez le faire en communiquant sur nos ventes et nos manifestations auprès de votre famille et amis..... N'hésitez pas à nous contacter.

Merci de l'aide que vous pourrez apporter.

La Présidente
Emmanuelle Boursset



Les enfants devant le Mont Saint Michel en mars 2017

Calendrier des manifestations de l'association des Amis de l'école

- **Samedi 20 janvier 2018** : concours de belote individuel
- **Samedi 17 février 2018** : soirée repas à thème
- **Du lundi 19 au vendredi 23 mars 2018** : séjour au ski pour les enfants de l'école
- **Samedi 31 mars 2018** : concours de belote par équipe
- **Samedi 21 avril 2018**: concours de belote par équipe
- **Vendredi 22 juin 2018** : Spectacle chorale des enfants de l'école (opération écoles qui chantent) puis kermesse
- **Vendredi 6 juillet 2018** : pique-nique à la plage
- **Octobre novembre 2018** : vente de chocolats de Noël
- **Mercredi 17 octobre 2018** : concours de belote individuel
- **Samedi 24 novembre 2018** : concours de belote par équipe
- **Décembre 2018** : Vente de calendriers et de grilles de Noël
- **Vendredi 21 décembre 2018** : fête et spectacle de Noël



Les maternelles à la plage!

*Grâce aux actions de l'association des Amis de l'école et à la volonté des enseignants les élèves de l'école ont la possibilité de partir en voyage scolaire durant 5 jours chaque année de la moyenne section au CM2 pour un coût de 105 euros par enfant.
(sur 320 euros de coût réel)*

L'accueil avant et après la classe

L'association des Amis de l'école section accueil gère les achats liés à l'accueil des enfants avant et après la classe (goûters et matériel pédagogique). Elle gère également la facturation aux familles. Le personnel et les locaux sont, eux, financés par la mairie.

Ce service aux familles est comme le restaurant scolaire un service co-géré par une association et la mairie.



Club des Aînés ruraux

Présidente :

Mme CHABOT Monique

☎ 02 54 40 66 25

Secrétaire :

Mme COMBES Colette

Trésorier :

M.CHABOT Bernard



chabot.bernard049@orange.fr

***Rendez-vous les
mardis tous les
quinze jours de
14 heures à 18
heures au foyer
rural.***

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Club des Aînés ruraux

Association pour combattre la solitude

Pourquoi rabâcher toujours la même chose ? Il faut vivre avec son temps, temps modernisé qui nous rend esclave de la télé, du téléphone et d'internet. Ces choses nous sont indispensables, mais nous rendent égoïstes, individuels et insociables.

Pourtant la convivialité est tellement agréable !

Venez nous voir les mardis tous les 15 jours au foyer rural. Venez voir comme nous apprécions de nous retrouver, d'avoir des nouvelles de la santé, demander des conseils sur tout (jardinage, tricot...)

Place aux jeux ! (belote, jeux de société)

Bien souvent, aux tables des beloteux, on entend ? non des remontrances, mais des éclats de rire.

Le meilleur moment c'est lorsqu'on se retrouve autour d'une grande table, pour le goûter. Là, on est tous ensemble et ça papote de tout et de rien. C'est reposant, apaisant, c'est la joie de vivre !

La secrétaire,
Colette Combes



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Association Patrimoine Communal Développement Culturel Thénieux

(APCDCT)

Cette association réalise des manifestations dont les recettes servent et serviront à mettre à exécution des projets pour la sauvegarde de notre patrimoine.

Au printemps, avec la participation de la commune, nous avons restauré la toiture de la Chapelle Saint André, nous avons également refait la Croix du chemin de la Chapelle.

Nous avons organisé deux concerts, un après-midi récréatif et notre participation à la brocante des DVTM.

Nous constatons l'intérêt des habitants de Thénieux pour cette association cependant nous notons une baisse des adhésions.

Nous remercions la municipalité pour son aide et la mise à disposition du local près de l'Eglise.

Il nous reste à remercier vivement nos adhérents, nos bienfaiteurs et nos bénévoles car c'est avec toutes ces bonnes volontés que nous parviendrons au fil du temps réaliser des projets à notre mesure.

La Présidente
Martine Fresnéda

APCDCT

Présidente :

Mme FRESNEDA Martine

☎ 02 48 52 03 50

Secrétaire :

Mme BRAULT Arlette

Trésorière :

Mme LE DUIGOU Sylvie

Dates à retenir:

Quizz le 24 ou 25 février

Jeux le 22 ou 23 septembre

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord (FNACA)

Le comité de la F.N.A.C.A de Thénieux remercie toutes les personnes pour leur dévouement et leur participation aux cérémonies commémoratives des 19 mars 1962, 8 mai 1945 et 11 novembre 1918.

Nous espérons un renfort de sympathisants qui seraient les bienvenus au comité.

Nous organisons une journée champêtre le 21 juin à la plage. Les inscriptions sont à faire auprès du Président, Monsieur Malassiné Michel au 02 48 51 25 54 ou de la Secrétaire, Madame Laurent Christiane au 02 48 52 03 37.

Avec la mairie, nous organisons aussi les commémorations

Le lundi 19 mars 2018

Le mardi 8 mai 2018

Le dimanche 11 novembre 2018.

FNACA

Président :

M. MALASSINÉ Michel

Secrétaire :

Mme LAURENT Christiane

☎ 02 48 52 03 37

Trésorier:

M. REQUILLARD Claude

Trésorière adjointe:

Mme DAUTRICOURT

Jacqueline



DVTM général

Président :

M.FRESNEDA Gérard

☎ 02 48 52 03 50

✉ gerard.fresneda@orange.fr

Vice président:

M.BÉGUET Claude
(Thénioux-Romorantin)

Trésorière :

Mme BOUTEILLER Marie-
Thérèse (Méry sur Cher)

Trésorier adjoint:

M.MAILLOCHON Marc
(Vierzon)

Secrétaire :

M.GITON Frédéric
(Thénioux)



DVTM général

« Diables Verts Thénioux-Méry » est une association qui propose plusieurs disciplines sportives pour les habitants de nos communes, disciplines qui ne sont pas exhaustives dans leur création. L'équipe dirigeante apprécie l'aide apportée par ses membres lors des activités sportives et festives. Merci à tous.

Tous les bénévoles sollicités sont également chaleureusement remerciés pour leurs participations aux manifestations : brocante, course cycliste, soirées dansantes, rando et trail (course sur sentier) sur les coteaux de Méry sur Cher.

Remerciements aux municipalités pour leurs aides sans oublier les agents municipaux.

Le site internet www.dvtm18.fr est très apprécié par les adhérents et régulièrement mis à jour par la plume de Frédéric Giton. Mail : diablenvertstheniouxmery@orange.fr

Le Trail (course à pied sur sentier) fut pour la deuxième édition une réussite

La journée brocante d'août a été une réussite grâce à l'investissement de toutes les sections confondues et des bénévoles.

Nous informons la mise en sommeil de la section football faute de volontaires pour cette discipline. Le règlement administratif du District du Cher de football étant très restrictif pour les clubs ruraux en mal de bénévoles et de joueurs. Les diables Verts sont dans l'obligation de se retirer des compétitions FFF et ne soutiendront plus les disciplines affiliées aux Fédérations.

Retrouvez toutes les informations des DVTM sur le site
www.dvtm18.fr

Calendrier des manifestations organisées par les DVTM

DIMANCHE 22 avril 2018: 9^{ème} randonnée pédestre de Thénioux

Dimanche 13 mai 2018: 3^{ème} Trail (Méry sur Cher)

VENDREDI 30 juin 2018: 41^{ème} édition du souvenir Guy Ferragu (avec le Locosport)

DIMANCHE 19 AOUT 2018: Brocante plage de Thénioux (DVTM Général)

DIMANCHE 7 octobre 2018: 4^{ème} Quizz randonnée pédestre découverte à Méry sur Cher



Le chalet à insectes et les sens en éveil lors du rallye découverte à Thénieux

Section vélo-rando-nature

L'année 2 017 fut riche en événements, en février la communauté de communes confia les clefs de l'organisation de sa randonnée à notre section. 33 bénévoles issus de l'association, du conseil municipal et d'autres horizons accueillirent les 254 participants (malgré les conditions météo guère favorables). Ensuite en avril dernier, notre randonnée a battu son record de participation avec 338 marcheurs sur les 3 circuits proposés. En juin, le souvenir « Guy Ferragu », la course cycliste du village organisée en partenariat avec le locosport a fêté sa 40^{ème} édition.

Enfin, en octobre, nous avons organisé notre rallye randonnée pédestre, l'édition 2 017 avait lieu à Thénieux. Nous avons été déçu de la faible participation du nombre d'enfants (la manifestation était gratuite et le jeu avait lieu un dimanche à 9h45). Toutefois ce rendez-vous se déroule dans la bonne humeur et les participants repartent très satisfaits.

Pour nos activités hebdomadaires de marche, nous restons fidèles à notre créneau du dimanche matin, le rendez-vous est toujours fixé à l'escale.

Pour venir nous rejoindre, une cotisation de 10 euros vous est demandée.

Pour la pratique du vélo, nous nous retrouvons le mardi à 17h30 d'avril à octobre. Nous roulons environ 40 kms sur un créneau de deux heures.

Pour en savoir plus, nous invitons à consulter le site internet des dvtm www.dvtm18.fr ou joindre Sylvie Le Duigou (notre trésorière) au 06.87.25.93.90 ou Frédéric Giton (le secrétaire) au 06.83.74.44.87.

Nous remercions vivement les bénévoles de la section qui ont participé activement à cette année dense.

DVTM vélo-rando-nature

Présidente:

Mme BRAULT Arlette

☎ 06 16 81 89 74

Trésorière

Mme LE DUIGOU Sylvie

☎ 06 87 25 93 90

Secrétaire :

M.GITON Frédéric

☎ 06 83 74 44 87



En 2018, trois rendez-vous sont fixés :

22 avril :

9^{ème} randonnée pédestre de Thénieux

30 juin :

41^{ème} édition du souvenir Guy Ferragu (avec le Locosport)

7 octobre :

4^{ème} Quizz randonnée pédestre découverte à Méry sur Cher

DVTM judo-taïso

Président :

M.MAILLOCHON Marc

☎ 06 29 39 68 51

✉ marc.maillochon@orange.fr

Trésorière :

Mme GOBIN Annick

✉ annick.gobin18@gmail.com

Secrétaire :

Mme BOUTEILLER Marie-Thérèse

☎ 06 99 78 75 32



Section judo-taïso

32 jeunes de Thénieux, Mery sur Cher et St Georges sur la Prée sont de retour sur les tatamis pour cette nouvelle saison. Les cours Judo sont donc complets. Maintien de 2 cours, 1 de 17h30 à 18h30 et 1 de 18h30 à 19h30. La pub remise aux enseignants dans les écoles reste la valeur sûre. M E R C I.

Interclubs et tournois restent au programme cette année.

Pour le cours de Taïso, horaire maintenu de 19h30 à 20h30 avec un effectif stable. Nous pouvons encore vous accueillir pour renforcer l'équipe.

Nous organisons, comme chaque année, une petite fête de fin d'année pour les enfants et une de fin de saison pour la remise des ceintures, médailles et diplômes.

Les cours sont dispensés par Didier YVONNEAU et Christian HERVY.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

*Les cours de judo ont lieu les jeudis de 17h30 à 19h30
Ils sont suivis par les cours de Taïso de 19h30 à 20h30*



338 marcheurs pour la randonnée du 23 avril, un record!

Section gym-yoga

L'assemblée générale a eu lieu le 12 juin 2017.

Le bureau reste ainsi, inchangé, à savoir :

- Présidente Marcelle DELAILLE
- Vice-Président Jean-Claude LABBE
- Trésorière Sylvie HUGUET
- Trésorière adjointe Bernadette STEEGMANS
- Secrétaire Marie Laurence AUBERT

Secrétaire adjointe Isabelle STEEGMANS

La reprise des cours a eu lieu le lundi 4 septembre avec toujours la même ferveur & la même assiduité.

Nous avons accueilli les nouveaux inscrits avec un pot d'amitié le lundi 16 octobre.

Mary-Claude Grison continue à animer le cours chaque lundi à 18h30. La durée en reste inchangée, soit 1 heure (18h30/19h30)

- la cotisation pour l'exercice de l'année 2017/2018 est fixée à 70 €

A noter: Afin que les personnes éventuellement intéressées puissent se faire leur propre opinion, une ou plusieurs séances leur sont offertes avant l'inscription définitive, sans aucun engagement de leur part et ceci quelle que soit la période de l'année. La cotisation sera ainsi calculée au prorata du nombre de trimestres commencés.

Comme chaque début année, la section présentera ses vœux le lundi 22 janvier 2018.

Les cours de gym-yoga ont lieu les lundis de 18h30 à 19h30

Section tennis

**Adhésion à la section Tennis de l'association des Diables
Verts Thénieux-Méry sur cher**

Pour cette année la cotisation sera de 10€ par adhérent (gratuit pour les enfants de moins de 11 ans accompagnés d'un adulte adhérent).

La location du court par des joueurs non adhérents est possible, dans la mesure des disponibilités, au prix de 5 € / heure et limité à 4 joueurs.

Pour venir nous rejoindre ou pour de plus amples renseignements, contactez-nous au 06 29 54 14 65 ou au Bar Tabac Le Saint Laurent à Thénieux.

DVTM gym-yoga

Présidente :

Mme DELAILLE Marcelle

Vice président:

M.LABBE Jean-Claude

Trésorière :

Mme HUGUET Sylvie

Trésorière adjointe:

Mme STEEGMANS Bernadette

Secrétaire :

Mme AUBERT Marie-Laurence

Secrétaire adjointe:

Mme STEEGMANS Isabelle

DVTM tennis

Présidente:

Mme GODARD Christelle

Trésorier:

M.DANTAS David

Secrétaire :

M.GODARD Jérôme

☎ 06 29 54 14 65



Le Réveil

L'Association Le Réveil qui a été fondée le 1^{er} Octobre 1953 est toujours active malgré une baisse de participants depuis quelques années pour le réveillon du 31 Décembre.

Nous tenons malgré tout à le maintenir car c'est une soirée très agréable qui se passe dans une ambiance très conviviale.

Nous faisons donc appel aux thanalogiens de tout âge pour venir faire la fête avec nous le 31 Décembre.

Notre soirée choucroute remporte toujours un très grand succès. L'équipe qui est aux fourneaux est bien rodée et cette choucroute est très appréciée par tous. Cette soirée se passe dans une très bonne ambiance musicale et se termine par la soupe à l'oignon.

Cette année nous avons eu moins de participants à notre journée champêtre, plusieurs d'entre eux étaient retenus pour des fêtes familiales. La journée s'est déroulée sous un beau soleil ce qui est très appréciable pour ce genre de manifestation qui a lieu à la plage. L'après-midi est libre, il y a des jeux de société, boules, cartes, balade à pied, chacun fait ce qui lui plait en attendant le dîner.

Nous espérons que pour 2018 nos convives seront nombreux pour nos festivités.

Allez les thanalogiens faites un effort et venez au moins participer à une de nos manifestations afin que nous puissions continuer à animer notre village.

Voici les dates qui ont été retenues pour 2018 :

- Samedi 03 Mars 2018: Soirée choucroute au foyer rural
- Dimanche 24 Juin 2018: Journée champêtre à la plage
- Lundi 31 Décembre 2018: Réveillon au foyer rural

Toute l'équipe du Réveil souhaite une bonne année à tous et espère vous rencontrer lors de nos manifestations.

Bien amicalement,

Le Président,
Roger TOUZIN

Le Réveil

Président:

M.TOUZIN Roger

☎ 06 73 95 03 13

☎ 02 48 52 03 36

Vice président:

M. BEGUET Claude

☎ 07 70 64 66 02

Vice Présidente:

Mme BRAULT Arlette

☎ 06 16 81 89 74

Trésorière :

Mme TURPIN Marie-Claire

☎ 02 48 52 02 04

Trésorier adjoint:

M.DELAILLE Daniel

☎ 02 48 52 01 50

Secrétaire :

Mme ROUSSEAU Danielle

☎ 06 19 69 68 63

Secrétaire adjointe:

Mme LUNEAU Marie-Christine

☎ 06 83 20 64 57



Numéros utiles

Mairie : 02.48.52.00.98

Ecole : 02.48.52.02.39

Restaurant scolaire :

02.48.51.49.98

Foyer rural :

02.48.51.49.56

Gendarmerie (Mehun):

02.48.23.28.10

SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112

Police : 17

SAMU : 15

Hôpital Vierzon :

02.48.52.33.33

Centre des impôts:

02.48.83.03.42

Etat civil (arrêté au 1er décembre 2017)

Naissances:

- ALMAIDA Raphaël 8 juillet 2017
- BARDIOT Mathis 16 juin 2017
- COLEMAN William 3 janvier 2017
- ESCARNOT Augustin 8 juillet 2017
- JEUNESSE Victor 4 août 2017
- TOUQUET SABARD Shanna 12 octobre 2017

Mariages:

- CHATELLENAZ Jeffrey et SANANIKORN Lauryn 26 août 2017
- HESTON Hervé et HOUPERT Sophie 24 juin 2017
- JEULIN Pascal et WU Feifei 10 juin 2017
- SOURISSE Jean-Marc et LEGRAIS Catherine 21 octobre 2017

Décès:

- CALVEZ Daniel 30 janvier 2017
- COSTES Frédéric 8 août 2017
- DEFAIX Pierrette (née FUENTES) 23 juillet 2017
- NOUAILLE Jack 19 juin 2017

Mairie de Thénieux

Place de l'Église

18100 Thénieux

Téléphone : 02 48 52 00 98

Télécopie : 02 48 52 02 48

Messagerie :

mairie.thenieux@orange.fr

Site internet: thenieux.fr

Ouverture au public:

Lundi-mardi-jeudi-vendredi

de 15 heures à 18 heures

Le Maire,
le conseil municipal
et les employés communaux
vous souhaitent de
très belles fêtes
de fin d'année
ainsi qu'une excellente
année 2018

